



Achat 'une voiture en belgique

Par **koala**, le **31/10/2007** à **19:47**

bonsoir

j'ai le projet d'acheter une voiture belge importée par une entreprise française.

Le vendeur me fournit la voiture immatriculée en WW. Il me dit que le certificat de conformité et le quittus fiscal me parviendront sous 10 jours.

Quant au certificat de non gage, je ne pourrai l'avoir que lorsque la voiture sera immatriculée définitivement

je ne me sens pas trop en sécurité

Est ce la procédure habituelle? Dois je prendre des précautions et lesquelles?

merci cordialement